



Union syndicale Solidaires  
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris  
contact@solidaires.org

[solidaires.org](https://solidaires.org)

 @UnionSolidaires  
 @UnionSolidaires  
 @union\_solidaires

 **ÉGALES**  
déc. 2023



Édito

# 8 MARS : EN ROUTE POUR LA GRÈVE FÉMINISTE !

L'année 2023 se termine. Les conservateurs et les idées d'extrême droite continuent à grandir dans le monde et France comme le prouvent encore la loi immigration ou les reculs sur le droit à l'avortement.

Face à cela des féministes du monde entier résistent, créent des alliances malgré les divergences.

Cette année le 8 mars tombera un vendredi. Nous appelons déjà à construire une grève féministe d'ampleur !

Portons cette mobilisation partout : sur nos lieux de travail, sur nos lieux d'études, dans nos espaces militants.

**Parce que nous voulons l'égalité salariale et la revalorisation des métiers féminisés** — l'égalité salariale n'est toujours pas une réalité, et les femmes gagnent toujours en moyenne un quart en moins que les hommes ;

**Parce que nous voulons partir à la retraite en bonne santé, et que nous voulons des retraites dignes** — la loi sur les retraites va aggraver la situation des femmes qui touchent des pensions de droits directs inférieures de 40 % que celles des hommes ;

**Parce qu'au travail et dans la société, nous voulons pouvoir vivre et travailler librement sans sexisme, ni violences sexuelles** — une femme sur trois a subi du harcèlement sexuel, et les féminicides ne diminuent pas ;

**Parce que nous voulons que toutes les femmes du monde soient libres de leurs choix de vie, puissent disposer de leurs corps sans subir les dominations multiples, les violences !**

**Parce que nous voulons la régularisation et une protection genrée de toutes les femmes sans papiers** — nous refusons le nouveau projet de loi Asile & Immigration du gouvernement. Si les motifs et parcours de migration sont multiples, les femmes migrantes sont toutes confrontées à des discriminations qui articulent genre, ethnicité et classe.

**Parce que l'accès et le droit à l'avortement doivent être garantis en France et dans le monde !**

## **LE 8 MARS, GRÈVE FÉMINISTE !**

# RETOUR SUR L'ATELIER 4 DE LA CONFÉRENCE SOCIALE DU 16 OCTOBRE 2023 : AMÉLIORER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Présidé par la ministre de l'égalité, Bérengère Couillard, et avec toutes les organisations syndicales et patronales. Cet atelier avait pour objet de tirer le bilan de l'Index égalité mis en place en 2019 dans le secteur privé, de voir quels leviers en faveur de l'égalité il fallait améliorer, et se pencher sur les garanties sur les progressions de carrière pour les femmes. L'ensemble des organisations syndicales présentes ont été critiques, voir très critiques sur l'Index égalité :

- Les constats communs sont que cet Index qui mesure les inégalités salariales ne s'applique pas aux entreprises de — de 50 salarié-es et est souvent inexploitable dans de nombreuses petites entreprises.

- Les critères sont à revoir : le premier sur les écarts de salaires tolère un seuil de 5 % que rien ne justifie, le nombre de femmes augmentée par rapport aux hommes ne retient pas le montant des augmentations, idem sur le critère de l'augmentation des femmes à l'issue de leur congé maternité.

Solidaires a critiqué le fait que cet Index est avant tout un argument marketing des grandes entreprises qui s'octroient des bonnes notes, qu'entre 2019 et 2020 seules 11 entreprises ont été sanctionnées par l'inspection du travail. Surtout l'Index ne s'attaque pas aux causes des inégalités car calculé sur des emplois équivalents temps plein (en « banalisant » le travail à temps partiel), en ne tenant pas en compte les différences existantes pour le travail à valeur égale (mêmes niveaux de qualifications et de contraintes), mais en comparant des catégories professionnelles.

Il y a lieu de réformer cet outil de mesure qu'est l'Index, y compris en y intégrant des dispositions d'une directive européenne du 10 mai 2023 qui met l'accent sur la nécessité de voir la part de prime dans la rémunération et à qui elles sont attribuées (F/H).

Solidaires a insisté sur une mesure qui aurait un vrai impact sur l'égalité salariale (outre l'augmentation du SMIC et des salaires dans la fonction publique) : **engager un chantier salarial de revalorisation des filières les**

**plus féminisées** (filiales du soin, santé, éducation, travail social, propreté) : les différences de salaires s'expliquent surtout par la répartition genrée des professions. Et ce n'est ni le Ségur de la santé, ni le Grenelle de l'éducation qui n'ont été qu'une augmentation a minima qui rétablit les choses.

Solidaires revendique la transposition de la directive européenne du 10 mai 2023 qui met en place un droit à indemnisation pour tout-e travailleur-euse qui a subi une inégalité et avec un renversement de la charge de la preuve.

Pour Solidaires, il faut aussi pour de vraies évolutions de carrière :

- partager le congé parental entre les deux parents, le rémunérer en fonction des salaires antérieurs (et penser à un financement par une cotisation de l'employeur)

- un vrai service public de la petite enfance avec des moyens financiers et en personnels

- assurer les moyens d'appliquer la convention de l'OIT sur les violences sexistes et sexuelles au travail puisqu'elle a été ratifiée.

**La synthèse faite par la Ministre de l'égalité à l'issue de l'atelier a été reprise par la 1<sup>ère</sup> Ministre en séance plénière...** sauf la nécessité d'augmenter le SMIC et d'octroyer des points d'indice...

Quelques avancées ont été retenues, **mais rien de très substantiel** :

- une évolution de l'Index, et pas d'obligation pour les entreprises de moins de 50 salariées, un indicateur sur les salaires les plus bas, retrait du seuil des 5 % et en prenant en compte la transposition de la directive européenne sur la transparence salariale :

- valorisation des acquis pour passer d'un poste à l'autre ;

- se pencher sur la mixité des métiers ;

- doubler la durée du congé paternité ;

- un service public de la petite enfance ;

- un congé parental mieux rémunéré (par la Sécu) et partagé.

*Murielle Guilbert, co-déléguée de l'Union syndicale Solidaires*

# Droit à l'avortement : quand les effets d'annonce cachent des régressions!



En l'espace de 15 jours, le gouvernement a fait deux annonces présentées comme des avancées pour les droits des femmes en matière d'IVG.

## La première concerne la constitutionnalisation de droit à l'avortement :

Le 12 décembre 2023, Emmanuel Macron a présenté en Conseil des Ministres le projet de loi inscrivant le droit à l'IVG dans la Constitution en retenant la formulation votée au Sénat en février dernier qui stipule : « La loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse ».

Ce projet de loi n'assure en rien contre d'éventuelles régressions sur les dites « conditions » par exemple supprimer le remboursement de l'IVG ou interdire l'IVG aux mineures sans autorisation parentale. Et tout cela serait constitutionnel. Sans oublier les difficultés actuelles, comme la réduction de moyens en personnel, les fermetures d'hôpitaux et de maternités de proximité qui empêchent de pouvoir avorter au plus près de chez soi dans des délais courts. Ou encore les pénuries de pilules abortives.

C'est pourtant cette formulation qu'a reprise le président E. Macron le 8 mars 2023 et qu'il a réaffirmée le 28 octobre et le 12 décembre.

Avec le collectif Avortement Europe, les femmes décident nous réclamons la constitutionnalisation du **droit** à l'avortement, une inscription dans la Constitution qui soit réellement protectrice.

## La seconde concerne la parution du décret pour que la sage-femmes puissent pratiquer des IVG instrumentales :

Ce décret était attendu depuis plusieurs mois et devait permettre d'élargir l'accès à l'avortement sur tout le territoire et de pallier à la double close de conscience qu'utilise encore trop de gynécologues et d'obstétriciens.

Hors le décret publié au journal officiel le 17 décembre 2023 inquiète les soignant-es, les discrimine dans leur pratique, donne l'impression que les IVG instrumentales sont plus dangereuses qu'un accouchement et fait craindre de futures restrictions à l'accès à l'IVG. Celles-ci l'ont exprimé dans une lettre ouverte à la Première Ministre : <http://www.avortementan-cic.net/spip.php?article1427>. En effet, selon le décret, pour que les sages femmes puissent pratiquer des IVG « instrumentales », il ne faut pas moins de quatre médecins prêts à intervenir en cas de problème : un médecin compétent en matière d'IVG, un gy-

nécologue-obstétricien, un anesthésiste-réanimateur. Et de surcroît une équipe ayant la capacité de prendre en charge des embolisations artérielles dans des délais compatibles avec les impératifs de sécurité des soins. Cette technique est utilisée en cas d'hémorragie utérine grave, complication parfois d'un accouchement mais exceptionnellement d'une IVG. L'enjeu est clair ici, au décours d'un décret d'application qui devait être anodin : cela devient une bataille idéologique contre l'IVG instrumentale.

Les femmes doivent être libres de choisir leur méthode pour avorter.

Et bien peu de structures pratiquant les IVG possèdent les conditions requises dans ce texte.

Le but est clair : faire passer l'IVG instrumentale comme une intervention sujette à complication alors que c'est un acte simple ne nécessitant pas une mobilisation médicale totalement démesurée.

**Nous appelons les militantes féministes à se mobiliser à la rentrée contre cette provocation. À suivre.**

## **Pour en savoir plus :**

Les derniers communiqués du collectif Avortement Europe :

<https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/halte-aux-attaques-contre-livg-instrumentale/>

<https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/cp-du-collectif-avortement-europe-de-part-et-dautre-des-py-renees-livg-dans-la-constitution-ou-devant-un-tribunal/>

<https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/nationales/cp-unitaire-avortement-les-mobilisations-peuvent-faire-bouger-les-lignes/>

L'article sur le meeting sur le droit à l'avortement qui a eu lieu le 30 septembre 2023, à lire dans le dernier Solidaires et Egale (p.8) :

<https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/solidaires-et-egales/solidaires-et-egales-n32/>

Des articles de presse :

<https://rapportsdeforce.fr/classes-en-lutte/quels-enjeux-pour-la-manifestation-feministe-du-25-novembre-112519767>

[https://www.lamontagne.fr/paris-75000/actualites/ivg-instrumentale-pratiquée-par-les-sages-femmes-une-bonne-nouvelle-qui-cache-une-entrave-a-l-acces-au-soin\\_14423268/](https://www.lamontagne.fr/paris-75000/actualites/ivg-instrumentale-pratiquée-par-les-sages-femmes-une-bonne-nouvelle-qui-cache-une-entrave-a-l-acces-au-soin_14423268/)

[https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/12/19/ivg-instrumentales-desaccord-sur-les-modalites-de-l-elargissement-des-competences-des-sages-femmes\\_6206710\\_3224.html?lmd\\_medium=al&lmd\\_campaign=envoye-par-appli&lmd\\_creation=android&lmd\\_source=default](https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/12/19/ivg-instrumentales-desaccord-sur-les-modalites-de-l-elargissement-des-competences-des-sages-femmes_6206710_3224.html?lmd_medium=al&lmd_campaign=envoye-par-appli&lmd_creation=android&lmd_source=default)

# Organiser une soirée jeux anti-sexiste

Commission féministe de Solidaires Ile-de-France

Solidaires Paris a organisé pour la troisième fois une soirée jeux anti-sexiste. Le but est de pouvoir aborder les questions de sexisme ordinaire que ce soit au travail, dans la famille ou dans la rue de façon ludique. Cela permet d'aborder des situations auxquels on est confronté, d'en rire collectivement mais aussi trouver des réponses plus ou moins sérieuses pour lutter ensemble au quotidien. Les jeux permettent d'aborder aussi les oublis de l'histoire concernant les femmes, et comme dirait l'autre « apprendre en s'amusant ». Il existe aujourd'hui pleins de jeux sur cette thématique, voilà ceux que l'on utilise :

- « Moi c'est Madame » : Tour à tour, chaque joueur tire une carte «attaque» qui contient des mises en situation de la vraie vie, cela vient d'un travail collectif donc on a vraiment entendu ces attaques. Le but ? Lui fermer le clapet soit en utilisant l'une des cartes «répliques» soit en improvisant votre réponse en solo ou à plusieurs. Il y a aussi des défis à relever et des jeux d'acteurs pour pimenter le jeu.
- « Bad Bitches Only » : C'est un Times Up féministe donc il faut faire deviner un maximum de personnalités en un temps record à ses coéquipier-es à l'aide de mimes, de mots ou de dessins en fonction des manches, avec en plus une version #feministwarrior.
- « Les fougones » : c'est un jeu de memory card où il retourner les cartes et essayez de retrouver les paires de « fougone » identique. Les dessins et les noms sont très jolie et drôle.
- « OK or not OK » : un jeu de rôles pour aborder le consentement. Celui ou celle qui pose les questions inscrites sur les cartes doit comprendre si les personnes en face consentent ou non dans leurs réponses.

**LE SEXISME N'EST PAS UN JEU**

LA PARTIE N'EST PAS FINIE

Soirée jeux et apéro  
le 7 décembre à 19h30  
au 31 rue de la Grange  
aux Belles 75010

À VOUS DE JOUER!

Union syndicale  
**Solidaires**

**CONGÉS MENSTRUELS ET HORMONAUX**  
Gagnons de nouveaux droits !

Discussion publique  
le 10 janvier à 19h au Lieu dit,  
6 rue Sorbier Paris 20e

LA SANTÉ DES FEMMES  
N'EST PAS UN CONFORT  
ELLE EST VITALE !

Union syndicale  
**Solidaires**  
Paris

*Pour les francilien·nes,  
RDV au Lieu-Dit (Paris)  
le 10 janvier à 19 h pour  
parler congés menstruels  
et hormonaux*

# 25 novembre



Plus de 80 000 personnes dans les rues partout en France pour l'éradication des violences faites aux femmes !



1 viol  
TOUTES  
LES 7  
MINUTES

850  
FEMINICIDES

La POLICE  
La PARENTS  
La FAMILIE  
SEULEMENT VOUS  
IL NOUS  
IL NOUS  
IL NOUS  
MALTRAITÉ  
SEX PLOÛTE  
SEXUELLEMENT

PREND MA PLAINTÉ  
JE VEUX VIVRE

GAME  
OVAIRES

STOP  
EXCISION

EXCISION  
STOP  
PROSTITUTION

JE SUIS PAS  
Un objet ?  
JUSTE LE  
PLAISIR  
DE  
L'HOMME  
STOP

PEUT IMPORTER des  
Problèmes.  
LA VIOLENCE  
N'EST PAS UNE SOLUTION

INSISTER  
C'EST  
CONNARD!!!

MÊME MON  
CHIEN  
COMPREND  
QUAND  
JE DIS  
NON

ON NE T  
NI LES MURS  
NI NOS CHATTES

NE NAIT PAS  
IS ON E  
MEURT  
FEMINICIDES EN 20

# Retour de l'enquête de la commission féminisme d'ASSO-Solidaires



En 2022, la commission féminisme d'ASSO-Solidaires a lancé une enquête sur les violences sexistes et sexuelles dans le milieu du travail et le milieu militant.

Cette enquête anonyme était destinée aux militantes d'ASSO-Solidaires : 100 d'entre elles ont répondu, sur 300 adhérentes à l'époque.

L'enquête s'est déclinée en 3 parties :

- 1) le vécu des femmes dans le milieu du travail;
- 2) le vécu des femmes dans leur milieu syndical;
- 3) l'identité de l'adhérente.

Les deux premières parties visaient à comprendre l'environnement dans lequel les femmes travaillent et militent (répartition H/F, répartition tâches H/F, entourage se sentant concerné par le féminisme ou non...); si ces femmes ont été victimes de violences sexistes ou sexuelles et quelles en ont été les conséquences sur leur état physique et mental. Elles pouvaient anonymement témoigner sur la violence subite si souhaitée.

La commission a ensuite analysé les résultats quantitatifs et qualitatifs pour dégager des revendications qui pourront être réutilisées par la commission lors des moments clés (8 mars, 25 novembre) ou tout autre moment de l'année. Un outil PowerPoint a aussi été mis à disposition d'ASSO-Solidaires pour que tou-te-s les adhérent-e-s puissent s'approprier et communiquer sur les résultats si pertinents.

Outre le constat toujours présent de la répartition des tâches genrées et des attitudes sexistes (couper la parole, mansplaining...), aussi bien au travail que dans le milieu militant, voici 3 conclusions clés qui ont pu être tirées grâce à l'enquête :

– 29 femmes sur 40 ont annoncé que leur temps partiel était choisi. Or, la majorité des éléments apportés en guise de détails pousse à croire qu'elles sont contraintes d'avoir des contrats à temps partiel (pour garder leurs enfants le mercredi; parce qu'intermittentes du spectacle; lié à une situation de handicap; pour rédaction

d'une thèse; suite à de mauvaises conditions de travail...).

**> On constate une intériorisation de la responsabilité de la femme.**

– Sur 56 femmes ayant répondu avoir un CSE au sein de leur association, 32 d'entre elles ont annoncé ne pas avoir de référent-e harcèlement sexuel ou ne pas savoir s'il y en avait un-e.

**> Il s'agit pourtant d'une obligation légale : on constate que nombreuses associations ne sont pas conformes à la loi; ou qu'il y a un manque d'informations à ce sujet.**

– 70 % des femmes ayant subi des VSS n'ont pas bénéficié d'accompagnement de leur syndicat quand elles s'en sont rapprochées.

**> On constate un manque d'engagement et d'information du syndicat vers les adhérentes.**

Dans beaucoup d'associations dans lesquelles les camarades répondantes travaillent, les équipes salariées sont majoritairement féminines alors que les équipes dirigeantes sont majoritairement composées d'hommes.

Nous avons pu constater également que malgré des associations qui portent les sujets féministes en interne, dans leurs valeurs ou dans leurs projets, les salariées n'ont que très peu d'information sur leurs droits et les recours en cas d'agression sexuelle ou d'agissements sexistes.

Au sein d'ASSO-Solidaires, nous organisons depuis 2 ans une formation par an sur la prise en charge des violences sexistes et sexuelles au travail. Nous incitons également les adhérent-es à participer aux formations interpro sur l'égalité pro, les inégalités femmes-hommes et les VSST. Il est important que les adhérent-es soient formés-es, en particulier les membres des sections syndicales et des permanences des sections locales, afin de mieux porter et prendre en charge ces questions.

Dans notre milieu militant (au sein d'ASSO-Solidaires et en interpro), nous ne sommes pas épargnées par les agisse-

ments et comportements sexistes des nos « camarades » hommes, malgré les valeurs défendues par notre syndicalisme.

Quelques chiffres :

– seulement 40 % des organisations de réunion prennent en compte l'organisation familiale des militantes ;

– 10 % des militantes ont déjà entendu des blagues à caractère sexuel ;

– 10 % des militantes peuvent voir des images à caractère sexuel dans leurs locaux militants (alors que seulement 2 % sur leurs lieux de travail) ;

– les tâches genrées sont toujours de mises avec une sur-représentation des femmes dans les « petites tâches » (préparation du café, organisation des réunions et rédaction des compte-rendus, ménage des locaux...) alors que les hommes ont plus des tâches de représentation ;

– une majorité de camarades sont toujours victimes d'agissements sexistes (peu de prises de parole et souvent coupées...);

– des camarades sont toujours victimes d'agression sexuelle dans leur milieu militant. Une camarade a été violée par un militant.

**Il est donc essentiel, pour que nos camarades femmes et perçues comme telles (personnes trans, non-binaire) se sentent en sécurité dans le syndicat, que chacun-e se forme aux questions des inégalités et stéréotypes de genre ainsi qu'à l'action contre les violences sexistes et sexuelles.**

**Chaque Solidaires départemental doit s'emparer de ces questions et protéger les personnes victimes.**

**À ASSO-Solidaires, nous avons mis en place une procédure contre les violences sexistes et sexuelles au sein de notre syndicat.**

**Notre position est claire : camarades, si vous dénoncez des violences sexistes ou des violences sexuelles, nous vous croyons!**

# Formations nationales à venir



## 8 mars toute l'année

[https://solidaires.org/se-former/catalogue-des-  
formations/8-mars-toute-lannee-4/](https://solidaires.org/se-former/catalogue-des-formations/8-mars-toute-lannee-4/)

Une sixième édition parce que la lutte continue !

Cette formation s'adresse aux militant-es susceptibles de participer à la préparation de la grève du 8 mars 2024 et des actions autour. Elle s'adresse aux militant-e-s du privé comme du public.

Cette année nous avons fait le choix de nous concentrer sur la question de la construction de la grève au sein de Solidaires pour ce 8 mars, autour de discussions et ateliers sur de la préparation de la grève en se basant sur les remontées de terrain.

Comment faire dans chaque entreprise et secteur pour porter la question du 8 mars et nos revendications, avec force et créativité ?

Comment faire pour porter encore mieux cette construction du 8 mars de grève dans nos syndicats, fédérations et solidaires locaux ?

C'est ce à quoi nous nous attèlerons lors de cette journée qui se veut aussi conviviale et sororale.

• **Organisme** : CEFI Solidaires national

• **Lieu** : Paris (75010)

• **Date** : 22 janvier 2024

• **Durée** : 1 jour

## Les intersyndicales femmes

[https://solidaires.org/se-former/catalogue-  
des-formations/intersyndicales-femmes-2024/](https://solidaires.org/se-former/catalogue-des-formations/intersyndicales-femmes-2024/)

Les thématiques devraient être (sous réserve des intervenantes) Femmes, paix, désarmement et résistance / Femme et santé au travail et dans le syndicalisme / Le genre du capital / Femmes et télétravail.

• **Organisme** : CEFI Solidaires national

• **Lieu** : Paris (Salle Olympe de Gouges)

• **Date de début** : 3 avril 2024

• **Date de fin** : 4 avril 2024

• **Durée** : 2 jours

## Rappel

Vous inscrire à ces formations

Pas d'inscription individuelle : Inscriptions auprès des Solidaires locaux, fédérations et syndicats nationaux qui transféreront au CEFI. Repas de midi et Transport pris en charge par le CEFI. Hébergement et repas du soir pris en charge par la structure inscrivante.

Email pour les inscriptions : [inscriptionscefi@solidaires.org](mailto:inscriptionscefi@solidaires.org)

## Un livre ?

Pinar Selek

Parce qu'ils  
sont  
arméniens

*Parce qu'ils sont arméniens*,  
de Pinar Selek, paru aux Editions  
Liana Levi en 2015

Dans ce livre, Pinar Selek décortique comment elle a découvert qu'elle avait intériorisé les préjugés portés par la société turque contre les Arméniens et quel chemin elle a parcouru, pas à pas, grâce à plusieurs rencontres, pour s'en défaire.

Tout commence sur la façade de l'école primaire avec cette affirmation : « Heureux celui qui se dit turc ». Ou au collège, avec les discours de professeurs qui affirment de façon caricaturale que « les Turcs ont beaucoup d'ennemis : des communistes, des terroristes, des Arméniens », et pour eux, ces mots sont interchangeables.

Pinar Selek se demande pourquoi les filles arméniennes de son collège ne répondent pas aux insultes ? Elle réalise qu'elle a intériorisé leur résignation : « les Arméniens sont des froussards ».

Plus tard, elle constate qu'elle a oublié jusqu'à leurs prénoms et s'interroge : « que devient-on lorsqu'on oublie ? On s'habitue au mal ».

Grâce aux échanges avec Madame Ralin, elle a commencé à se poser des questions :

- elle note l'absence de toute trace du génocide dans la littérature turque ;
- elle réfléchit à la difficulté de prendre conscience des avantages de ne pas être arménien ;
- elle s'aperçoit qu'être arménien revient à être réduit au silence, à l'invisibilité pour être toléré, mais sans aucune garantie.

C'est par l'amitié de l'Oncle Ni am, pendant son séjour en prison, qu'elle réalise que « la souffrance se mue en résistance ». Quand il lui dit « ce n'est pas bien qu'on nous voit ensemble, cela pourrait te nuire », elle a eu honte de n'avoir pas pleinement pris conscience de ce qui se passait autour d'elle.

La rencontre avec Hrant Dink, fondateur du journal bilingue arménien et turc, Agos (Le Sillon), dont le premier numéro paraît le 5 avril 1996, lui fait se poser une question majeure : « Où sont les Arméniens ? », question qui revisite la définition du citoyen arménien, mais aussi celle du citoyen turc. C'est aussi grâce à Hrant Dink qu'elle se rend compte qu'il n'est pas aisé de se départir d'une identité arrogante, provenant de ce préjugé qui construit une hiérarchisation entre les peuples.

En 2003, elle participe à l'organisation d'une de femmes en Turquie, qui collecte des missives de toutes les régions et dont l'arrivée a lieu à Konya au centre du pays. La missive de Hay Gin (unique collectif féministe arménien à Istanbul) attire son attention : « Sur les routes que vous avez traversées, nous existions autrefois » et elle en conclut que « l'image altérée des Arméniens que j'avais se déchire pour de bon ».

Le 19 janvier 2007, Hrant Dink est assassiné de trois balles dans la tête ; l'enquête criminelle a montré la complicité des services de police et l'implication de hauts dignitaires turcs. À son enterrement, plus de 300 000 personnes scandent « Nous sommes tous des Arméniens »... et, avec la disparition de son ami, Pinar Selek a « enterré l'arrogance ».

Elle nous montre le chemin pour se défaire des préjugés : il ne suffit pas de savoir, il faut aussi s'arrêter, prendre de la distance, réfléchir. Elle propose que « les avenues qui portent le nom des responsables du génocide arménien soient rebaptisées Hrant Dink ».

Ce livre est très important car il montre combien il est difficile d'analyser les préjugés qui construisent notre identité, que nous intériorisons malgré nous, et le chemin à parcourir pour les déconstruire et s'en défaire. Ses réflexions pourraient servir par exemple aux hommes militants, qui se posent des questions sur des relations égalitaires avec les femmes et ne voudraient pas faire partie du clan des machos et masculinistes : comment questionner la hiérarchisation des sexes, la construction de l'identité virile par la violence et la mise en concurrence, « le masculin qui l'emporte sur le féminin » dans la langue française depuis tant d'années ! En s'inspirant de la vidéo de Carole Roussopoulos « Christiane et Monique - LIP V » 1, on pourrait lire ce livre en remplaçant « turc » par « homme » et « arménien » par « femme »... Ou encore arabes par juifs, personnes à la peau claire par personnes à la peau foncée, personnes valides par personnes handicapées, féministes occidentales par féministes d'autres régions du monde, etc... Car personne n'échappe aux préjugés mais il ne tient qu'à nous de les combattre, individuellement et collectivement !

# « JIN JIYAN AZADÎ, - FEMMES VIE, LIBERTÉ - NOTRE VENGEANCE SERA LA RÉVOLUTION DES FEMMES »

Le 9 janvier 2013, Sakine Cansiz, Fidan Dogan et Leyla Saylemez, trois militantes kurdes étaient assassinées en plein cœur de Paris au 147 de la rue Lafayette. L'enquête a prouvé que ce triple féminicide, exécuté par Ömer Günay (officiellement décédé en prison peu avant son procès), avait été commandité par les services secrets turcs (MIT). Depuis plus de 10 ans, sous la devise « Vérité et Justice », au côté de nos camarades kurdes nous menons le combat pour que soit levé le « secret-défense » sur les documents qui permettraient à la justice de faire toute la lumière sur ces crimes et de juger les véritables commanditaires.

Fidan Dogan, Sakine Cansiz et Leyla Shaylemez étaient trois militantes kurdes qui travaillaient au sein du Centre d'information sur le Kurdistan, à Paris. Leur assassinat ne doit en effet rien au hasard : elles étaient des cadres du mouvement, chacune représentant une génération. En les assassinant, il s'agissait de porter un coup à l'élargissement de la lutte kurde en France et en Europe, lutte pour l'autodétermination d'un peuple et qui met en application concrète des principes démocratiques, féministes ou d'auto-gestion.

## **Assassinats du 23 décembre 2022**

Il y a 1 an, un homme d'extrême droite a ouvert le feu sur le centre culturel kurde de Paris ainsi que sur un restaurant et un coiffeur, assassinant plusieurs camarades kurdes et en blessant grièvement plusieurs autres. 3 personnes sont décédées ce jour-là : **Emine Kara** (Evîn Goyî) ancienne combattante contre DAESH

et une des représentantes du mouvement des femmes kurdes, **Mir Perwer** (Sirin Aydin) musicien persécuté en Turquie où il fut condamné à 20 ans de prison pour sa musique engagée, **Abdurrahman Kızıl**, militant au centre culturel kurde de Paris. Le tueur n'est pas sorti de nulle part : il avait déjà tenté par le passé, et à plusieurs reprises, d'assassiner des personnes migrantes, notamment en attaquant un camp à coup de sabre. Cette fois, il s'était procuré une arme à feu et avait planifié cette nouvelle attaque raciste. Celle-ci s'inscrit dans la continuité d'une série d'actions de plus en plus violentes de l'extrême droite. Cette stratégie porte un nom : le terrorisme.

« Chères sœurs de lutte,

Face au manque de transparence des instances compétentes et du gouvernement français, nous appelons à de grandes manifestations pour exiger des réponses claires et des actes concrets.

**Nous vous donnons rendez-vous à Paris derrière notre banderole "Jin Jiyân Azadî" le 23 décembre 2023 et le 6 janvier 2024..**

*Nous ne plierons pas face aux féminicides politiques et aux crimes fascistes ! Ni oubli, ni pardon ! Nous vaincrons face à l'impunité ! Vérité et Justice ! »*

Mouvement des femmes kurdes en France (TJK-F)

**L'Union syndicale Solidaires appelle à se joindre à l'appel de nos camarades kurdes, pour les manifestations en femmage aux trois femmes, contre tous les féminicides, en mémoire des victimes du 23 décembre, pour la vérité et la justice.**

**Solidarité avec le peuple kurde !  
Contre la répression à leur égard, ici et ailleurs !**

# Femmes à ...

## **Sakine Cansiz : une figure historique du mouvement kurde et du féminisme**

Sakine Cansiz était l'une des figures majeures du mouvement kurde. Ayant participé à la fondation du PKK au côté de Abdullah Öcalan, elle a aussi énormément milité pour le mouvement des femmes. Emprisonnée onze ans dans la prison de Diyarbakir, elle a par la suite été à l'origine de la création de plusieurs organisations féminines kurdes et a participé à la mise en place dans le mouvement d'ateliers de « jineologie » consistant à jeter les bases d'une « Science des femmes » pluridisciplinaire qui analyse de manière concrète le vécu des femmes victimes de violences machistes centrée sur leur expérience personnelle. Réfugiée politique en France depuis 1998, elle continuait à militer en France et en Allemagne pour faire connaître la situation des kurdes en Turquie, jusqu'à son assassinat le 9 janvier 2013.

## **Fidan Dogan : une militante aux relations diplomatiques**

Elle avait la charge depuis plusieurs années des relations diplomatiques. Trilingue, elle avait tissé au fil du temps des liens avec des responsables politiques.

## **Leyla Shaylemez : une jeune militante**

Après avoir milité dans les organisations de jeunesse kurde, elle était à Paris pour développer le centre d'information du Kurdistan.

# Pour aller + loin

## **Retrouver le bulletin n°116 de Solidaires et Internationaliste et la revue Kurdistan de Solidaires**

- <https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/les-journaux-et-bulletins/solidaires-et-internationalistes/n116-special-kurdistan/>
- <https://solidaires.org/sinformer-et-agir/brochures/international/solidaires-international-n-12-automne-2018-kurdistan/>

## **Dossier Ritimo**

- <https://www.ritimo.org/Le-Rojava-une-alternative-democratique-et-communaliste-au-nord-de-la-Syrie>

## **Articles dans les Utopiques**

- La cause kurde, enfin la reconnaissance ? <https://www.lesutopiques.org/1170-2/>
- Lavrio, un camp d'exilé <https://www.lesutopiques.org/lavrio-camp-dexile-es-autogere/>

## **Une tribune**

- <https://www.solidaires.org/sinformer-et-agir/actualites-et-mobilisations/internationales/tribune-nous-devons-protection-au-peuple-kurde/>